

E 2001 (D) 3/101

*Le Ministre de Suisse à Londres, P. Ruegger,  
à la Division des Intérêts étrangers du Département politique*

*Copie de réception*

T

Londres, 7 septembre 1944, 20 h. 08  
(Reçu: 8 septembre, 17 h. 30)

Délégation française Londres nous prie transmettre dépêche suivante datée Paris 1<sup>er</sup> septembre:

«Au moment départ Abetz de Paris Légation Suisse<sup>1</sup> reçut par celui-ci demande de protéger les intérêts allemands en France. Légation Suisse Paris fut priée intervenir d'une manière pressante à Berne pour que autorités suisses informent Gouvernement allemand que Gouvernement provisoire français ne pourrait reconnaître cette protection aussi longtemps que les autorités allemandes n'auront admis qu'une Puissance neutre ne protège les intérêts et biens français sur territoire allemand. Toutefois Gouvernement provisoire est disposé par mesure de courtoisie envers Gouvernement suisse à reconnaître de facto protection exercée par la Suisse sur les immeubles que l'Ambassade d'Allemagne a occupés le 2 septembre 1939 et sur lesquels la protection suisse s'est exercée de 1939 à 1940.»

Crois comprendre que les autorités françaises souhaiteraient la protection par la Suisse des intérêts français en Allemagne.

ANNEXE

E 2300 Paris/98

*Le Gérant du Consulat de Suisse à Paris, R. Naville,  
au Chef de la Division des Affaires étrangères du Département politique, P. Bonna<sup>2</sup>*

RP

Paris, 4 septembre 1944

Je reprends la suite de mon rapport du 22 août dernier<sup>3</sup>, dans lequel je vous ai relaté les divers événements qui s'étaient déroulés à Paris jusqu'à la date du 20 août dernier.

La journée du 21 fut marquée, ainsi que je vous l'ai signalé, par une certaine accalmie qui, à plusieurs reprises, fut troublée par des éléments troubles désireux de mettre fin à la trêve intervenue entre le Gouvernement provisoire et le Gouverneur militaire allemand.

Le mardi 22 août, j'ai reçu une délégation du Gouvernement provisoire qui m'exposa la situation précaire dans laquelle se trouvait le ravitaillement de Paris, les stocks existant en farine ne permettant tout au plus de subvenir aux besoins de la population que pour une durée de 48 heures. A la requête des intéressés, j'acceptai de m'entremettre auprès des autorités allemandes à l'Hôtel

1. Cf. N° 206 et le document reproduit en annexe.

2. Annotation de M. Pilet-Golaz en tête du document: En circulation 8.9.44.

3. Cf. N° 206.

Meurice, siège du quartier général allemand, pour essayer d'obtenir les bons permettant de rassembler les 150 camions nécessaires à cet effet, ainsi que les autorisations en vue de faciliter la circulation de ce convoi qui devait chercher 1200 tonnes de farine dans la région de Melun. Cette démarche que j'entrepris conjointement avec le Dr de Morsier, Délégué de la Croix-Rouge Internationale, recueillit un plein succès. Il fut entendu que ce convoi serait placé sous la protection de la Croix-Rouge Internationale, les voitures étant munies d'un drapeau blanc et les toitures peintes aux couleurs de la Ville de Paris. On fit connaître aux armées alliées, par radio, la prochaine arrivée de ce transport. Ce convoi, qui partit le jeudi suivant, arriva et revint sans encombre. Le Dr de Morsier s'occupa de l'organisation pratique de ce transport.

Le lendemain, 23 août, on pouvait constater un début de campagne très significatif de l'«Humanité» dirigée contre la trêve du dimanche précédent. Dès le matin, la fusillade recommença à crépiter dans divers quartiers de la ville, alors que des barricades s'élevaient un peu partout. C'est alors que mon Collègue suédois et moi-même, fûmes sollicités à nouveau par le Gouvernement provisoire en vue d'essayer d'obtenir de la part du Gouverneur militaire la mise à la disposition de nos deux Consulats des stocks de vivres se trouvant encore entre les mains allemandes. Il nous aurait appartenu, par la suite, de les distribuer aux organismes français compétents. Il nous parut, à mon Collègue et à moi, vu l'extrême tension de la situation, qu'un nouvel effort devrait être fait afin, d'une part, d'essayer de renforcer la situation du Gouvernement en exercice, aux prises avec les communistes qui menaçaient de le déborder, et d'obtenir en même temps, en contrepartie, une attitude plus conciliante de la Résistance. Ce n'est qu'au prix de mille difficultés que nous parvînmes, ce matin-là, mon Collègue et moi, jusqu'aux abords de l'Hôtel Meurice, qui était devenu un véritable camp retranché allemand, continuellement attaqué de part et d'autre. Le Général von Schochlitz, Gouverneur militaire de Paris, nous exposa, dès le début de l'entretien, qu'il était prêt à donner les listes de ces stocks, sous réserve que les F.F.I. cessent d'élever de nouvelles barricades et renoncent à leurs agressions contre les troupes allemandes en voie d'évacuation. Il nous fit part également de son intention, si la situation devait s'aggraver, de donner l'ordre aux 138 chars «Tigre», dont il disposait encore, d'attaquer les barricades et certains objectifs de Paris. L'accord des chefs de la Résistance ayant pu être obtenu téléphoniquement, il semblait que cette affaire était en voie de règlement. Toutefois, à la dernière minute, on apprenait que divers éléments français avaient attaqué des formations allemandes dans la région de la Gare Saint-Lazare, où 17 soldats allemands avaient trouvé la mort. Dans le même moment, nous apprenions également que des coups de feu avaient été tirés, près du Grand-Palais, contre une colonne allemande revenant de Normandie. Les Allemands avaient alors lancé un «Goliath» contre le bâtiment précité, provoquant une vaste explosion et un début d'incendie.

Il devenait de plus en plus clair que la trêve, sous la pression des éléments rouges, risquait de devenir de plus en plus illusoire. Dans l'après-midi, d'ailleurs, les chars allemands entraient en action et se mettaient en devoir de démolir les barricades et de porter des coups, en manière de représailles, contre la Préfecture de Police et quelques autres bâtiments. En fait, les rues prenaient un aspect de plus en plus inquiétant. Partout, apparaissaient des individus munis d'armes de toutes sortes; on pouvait même voir des jeunes gens de 14 ans, armés de mitraillettes, qui s'amusaient à tirer au petit bonheur dans toutes les directions. Dans la soirée, le Général allemand, désireux de faire encore un geste de conciliation, nous avertissait avoir retiré les gardes allemandes aux abords des stocks de vivres. La liste de ces derniers nous fut communiquée dans la journée du lendemain.

Dans l'après-midi du jeudi 24 août, on vit le nombre des barricades se multiplier. Dans chaque rue, chaque quartier, la population participe à la construction de ces obstacles. Rue de Bourgogne, une barricade est établie d'où est dirigé un feu nourri sur la Chambre des Députés. D'heure en heure, celle-ci répond par des coups de canon qui bouleversent de fond en comble les barricades établies. Les éléments purement communistes paraissent cependant être en régression. Le mouvement de résistance semble prendre un aspect simplement populaire.

Dans la soirée, tous les ponts sont occupés par les Allemands; c'est ainsi que nous apprenons l'approche de plus en plus imminente des forces alliées. A 10 heures du soir, une sonnerie de cloches annonce l'entrée des premiers éléments français aux portes de Paris.

Le lendemain 25 août, après une nuit où la canonnade fait rage ainsi que les coups de feu, appa-

raissent aux alentours du Consulat les premières voitures américaines occupées par des journalistes armés et bientôt suivies par des tanks.

Le quartier des Invalides étant considéré comme «Stutzpunkt», l'attaque commence immédiatement contre le Palais Bourbon, le Ministère des Affaires Etrangères et l'Ecole Militaire, attaque à laquelle participe la population en armes. Après quelques heures, le Ministère des Affaires Etrangères se met à brûler. Durant toute la journée, la canonnade et la fusillade se succèdent. Une maison contiguë au Consulat est particulièrement visée, des Allemands probablement s'étant dissimulés sur les toits d'où ils tirent sur la foule. Ce n'est que dans la soirée, à savoir à 5 heures, que le Général allemand, Gouverneur militaire de Paris, accepte les conditions du Général Leclerc pour la reddition des places qu'il occupait encore. L'ordre toutefois ne pourra être transmis immédiatement, les lignes téléphoniques de l'Hôtel Meurice ayant été soudainement interrompues. Toute la nuit durant la fusillade continuera à crépiter.

Le lendemain samedi 26 août, Paris prenait un nouvel aspect. Les rues pavoisées de la Capitale étaient envahies par les soldats de l'Armée Leclerc et de nombreux éléments F.F.I. en armes, vêtus d'uniformes de fantaisie.

Dès le soir précédent, une nouvelle forme de guérilla avait commencé, à savoir la guérilla des toits. Plusieurs miliciens et des soldats allemands camouflés en civils avaient, en effet, selon un plan sans doute depuis longtemps établi, occupé plusieurs toits de Paris, d'où partent à tout instant des fusillades et des mitraillades.

A midi, la population est avisée que le Général de Gaulle prendra la tête d'un défilé qui se déroulera le long des Champs-Élysées en direction de Notre-Dame de Paris. Dès 14 heures, la population est massée le long du parcours dans une atmosphère de fête. A 16 heures, des tanks disparates transportant des femmes et des soldats débraillés, portant des bouquets de fleurs, défilent le long des Champs-Élysées; le Général de Gaulle apparaît à pied, entouré de son état-major; suivent des colonnes de civils avec des pancartes, des drapeaux espagnols, etc. Il semble que l'on assiste à une résurrection du Front Populaire. Le cortège allait se terminer, lorsque la foule se trouve soudainement dispersée par des rafales de mitrailleuses provenant du haut des toits. A Notre-Dame de Paris, où il vient d'arriver, le Général de Gaulle est accueilli par une fusillade provoquée vraisemblablement par des éléments communistes et des Allemands dispersés dans les galeries de la Cathédrale. On ne saurait se dissimuler que ce défilé prématuré a été une véritable erreur psychologique, d'autant plus regrettable que ce spectacle a sensiblement refroidi l'élan patriotique et sincère des masses populaires qui s'imaginaient trop tôt que la libération totale était assurée et que la guerre était terminée. Le bombardement allemand qui, dans la soirée, incendia une partie de la banlieue Est, ne fut pas sans renforcer cette impression.

Si on veut tirer un enseignement au sujet de ces divers événements, on peut établir ce qui suit: L'insurrection de Paris a été voulue essentiellement par les communistes et certains éléments de la Résistance qui désiraient que le monde ait l'impression que la Capitale avait procédé elle-même à sa libération. Il est clair également que les communistes ont sérieusement menacé l'existence du Gouvernement provisoire qui risqua, à un certain moment, de ne plus pouvoir tenir ses propres troupes, étreint qu'il était entre les réactions des troupes allemandes et l'invasion des éléments irresponsables.

De son côté, le Général von Schochlitz, dans toute cette affaire, avait comme premier objectif, celui de faire évacuer Paris dans les meilleures conditions possibles et avec le minimum de pertes. Ceci explique qu'il ait accepté, sur les conseils d'ailleurs de M. Abetz qui l'a assisté dans ses pourparlers jusqu'au 20 août au soir, de négocier indirectement avec le Gouvernement provisoire pour aboutir à une trêve qui, d'aussi courte durée qu'elle ait été, a marqué un coup de frein et a stoppé de toute évidence l'emprise du communisme. Sur la base de cette trêve s'amorcèrent par la suite des échanges de prisonniers allemands contre des blessés et prisonniers F.F.I. – La conséquence paradoxale de tout ceci fut que les premières autorités qui reconnurent «de facto» le Gouvernement provisoire de Paris, a été une autorité allemande. Le Général était également animé du désir de se retirer de Paris en causant le minimum de dégâts à la ville. En réalité, il lui aurait été facile de mettre un terme sanglant à l'insurrection, ayant encore à sa disposition la Luftwaffe et une centaine de chars. Sa tâche était d'autant plus délicate qu'il subissait la pression de son état-major et des SS,

qui, à chaque soldat allemand tué, réclamaient des représailles immédiates. D'autre part, son honneur militaire lui interdisait absolument de quitter Paris sous la pression populaire. C'est pourquoi, il résolut d'attendre les troupes du Général Leclerc, afin de se trouver devant une armée régulière. On sait, d'autre part, qu'en dernière heure, il reçut l'ordre du Grand Quartier Général du Führer de ne quitter Paris que lorsqu'il aurait perdu 70% de ses effectifs, fait sauter tous les ponts et porter le maximum de dégâts au sein de la Capitale. En réalité, la défense de Paris dans la journée du 25 août a eu un caractère essentiellement figuratif et symbolique. Il y eut une véritable entente tacite entre le Général Leclerc, qui d'ailleurs a précipité sa marche sur Paris à la suite des émeutes qui s'y étaient produites, et le Général allemand, afin de limiter autant que possible les dégâts, entente qui durant toute la bataille fit l'objet de communications entre les deux adversaires par l'intermédiaire de mon Collègue suédois, qui resta constamment en liaison avec moi.

Le Général allemand réclama, en définitive, pour honorer sa reddition, deux coups de canon dans la façade de l'Hôtel Meurice, siège de son état-major.

Cette insurrection de la dernière heure de la population parisienne donna à la Capitale un aspect assez curieux qui devait rappeler celui de Paris sous la Commune. On vit sortir de partout les armes les plus hétéroclites. On vit des gamins s'amuser à plusieurs reprises à franchir par jeu des rues fauchées par la mitraille. Dès samedi, dans certains quartiers très atteints de la Cité, chamarrés de drapeaux français, anglais, américains et soviétiques, on voyait une population en liesse danser entre les barricades. A côté de ces aspects pittoresques, il y en eut malheureusement de plus pénibles. Certains actes de violence de la foule contre des prisonniers allemands désarmés ne constituèrent pas la page la plus glorieuse de ces journées historiques.

Durant tout le cours des derniers événements, je me suis efforcé d'amorcer des contacts avec des nouvelles autorités établies à la Préfecture de Police, à l'Hôtel Matignon, siège du Cabinet du Général de Gaulle, et les Autorités militaires installées aux Invalides.

Mes principaux interlocuteurs conservèrent d'ailleurs, jusqu'à la dernière minute, l'anonymat en portant des noms d'emprunt.

Dès le 27 août, j'entrai en rapport avec M. de Hautecloque, au Quai d'Orsay, qui me présenta à M. Bastide, Président de la Délégation aux Affaires Etrangères, en attendant l'arrivée de M. Massigli. J'exposai notamment à mes interlocuteurs les problèmes devant lesquels je me trouvais en ce qui concerne en particulier la représentation des intérêts étrangers. Dès le 28 août, j'entrai en rapport avec le «Civil Service» anglo-américain établi place Vendôme.

Le 29 août, nous eûmes, mon Collègue suédois et moi-même, une conférence au Quai d'Orsay, au cours de laquelle nous fîmes un exposé concernant l'action dont M. Nordling avait pris l'initiative concernant les détenus politiques. Il nous paraissait, en effet, que cette action devait à tout prix et d'urgence être poursuivie et viser à faire mettre en application l'accord du 15 août, en vue d'obtenir la libération des détenus se trouvant dans des trains partis de Compiègne et de Pantin les 15 et 17 août. Cette question fait actuellement l'objet de diverses tractations. Ainsi que je vous l'ai fait savoir par ailleurs, il est notamment question d'envoyer en Suisse une délégation composée du Dr de Morsier et de mon Collègue suédois, délégation qui aura pour mission d'entreprendre une action d'entente avec le Comité International de la Croix-Rouge.

Ainsi que je vous l'ai signalé, pour l'instant, les forces anglo-américaines n'interviennent pas dans l'administration intérieure des régions libérées, qui est entièrement assumée par le Général de Gaulle.

Certaines autorités alliées se sont établies dans quelques grands hôtels primitivement occupés par les Allemands. Il existe d'autre part une sorte de deuxième bureau américain, chargé de procéder à certaines enquêtes en rapport avec la conduite de la guerre. Ce bureau est installé au Petit Palais.

Pour ce qui est de la situation actuelle à Paris, je vous renvoie à mon rapport du 2 septembre, transmis par l'intermédiaire de la Légation de Suisse à Londres et dont vous trouverez ci-joint copie.

Je voudrais simplement relever à ce sujet le fait que le nombre des arrestations s'accroît d'heure en heure; toute personne considérée comme compromise avec les Allemands, notamment pour avoir travaillé avec eux, est susceptible d'être incarcérée. Cette mesure vise en même temps nombre

de personnes de l'entourage du Maréchal ou ayant eu des rapports avec Vichy. J'ajoute que la situation gouvernementale reste confuse; elle est marquée surtout par les divergences existant entre les personnalités venues d'Alger et celles faisant partie de la Résistance. L'infiltration communiste dans tous les rouages de la nouvelle Administration est également un sujet de préoccupation.

#### *Protection des intérêts suisses*

Cette question a fait l'objet d'un rapport spécial<sup>4</sup> daté du 2 septembre, transmis par l'intermédiaire de la Légation de Suisse à Londres et dont vous trouverez ci-joint copie.

Je crois devoir préciser à cet égard que le nombre des ressortissants suisses arrêtés jusqu'à présent s'élève à une cinquantaine environ. Certains d'entre eux ont été envoyés à Drancy. Je ne cesse d'entreprendre des démarches, tant auprès du Ministère des Affaires Etrangères qu'auprès des Autorités civiles et militaires pour obtenir leur libération. Parmi les personnes récemment arrêtées, figure notamment M. Marcel Aubert, dont le nom ne vous est pas inconnu. L'intéressé est inculpé d'avoir agi contre les intérêts de la France; il a été mis à la disposition de la justice.

Je relève, d'autre part, que je vous ai transmis, par l'intermédiaire de la radio française, en date si je ne fais pas erreur, du 27 août, un message vous annonçant que, malgré les combats qui se déroulèrent dans ses abords immédiats, le Consulat avait été épargné et qu'aucune perte n'avait été à déplorer parmi la Colonie suisse. J'ose espérer qu'il vous a été possible de capter ce message.

J'ajoute que, par le canal du Ministère des Affaires Etrangères, je me suis mis, dès le 1<sup>er</sup> septembre, en rapport avec notre Légation à Londres.

#### *Protection des intérêts étrangers*

##### *La Garde des Ambassades*

Je vous ai exposé dans mon dernier rapport les conditions dans lesquelles j'ai été amené à prendre en charge les intérêts allemands, italiens et japonais. Vous trouverez sous ce pli copie d'un rapport<sup>5</sup> complémentaire au sujet de cette question fort épineuse ainsi que copie d'une note<sup>6</sup> des Affaires Etrangères, relative à la protection des intérêts allemands.

Le problème le plus délicat constituait durant toute cette période insurrectionnelle à assurer la conservation et l'intégrité des divers bâtiments qui se trouvaient sous notre garde. En effet, grand était l'état d'effervescence qui régnait dans les rues. Or, je me trouvais devant un Gouvernement à peine établi qui ne possédait que des moyens de police presque inexistants. D'autre part, la guérilla des toits qui se poursuivait également dans les rues de Lille et de Varenne, emplacements des Ambassades d'Allemagne et d'Italie, incitait naturellement la population à suspecter que ces bâtiments soient susceptibles de receler des éléments hostiles ayant pris position sur les toits. Les F.F.I. ainsi que certains éléments antifascistes entreprirent de nombreuses tentatives pour pénétrer dans ces immeubles, tentatives auxquelles je m'opposai chaque fois non sans difficultés. Le personnel suisse que j'avais placé à l'intérieur de ces immeubles me fut à cet égard de grande utilité. J'ajoute que la présence dans l'enceinte de l'Ambassade d'Allemagne de trois ressortissants allemands laissés pour l'entretien de l'immeuble par Monsieur Abetz n'était pas pour faciliter les choses.

Par la suite, en date du 2 septembre, les Autorités françaises me firent savoir que pour des raisons de sécurité militaire, il ne leur était pas possible d'accepter la protection suisse pour les immeubles non reconnus par elles comme revêtus de l'immunité diplomatique. Elles contestèrent donc notre protection en ce qui concerne certains immeubles. Je vous renvoie à ce sujet aux lettres dont copies ci-jointes que j'ai adressées à la Division des Intérêts Etrangers.

##### *Camp britannique de Saint-Denis*

Dans la nuit du 24 août j'apprenais que la garde allemande préposée à la garde du camp était partie sans m'aviser de son intention et malgré les assurances qui m'avaient été données. J'alertai

4. *Non reproduit.*

5. *Cf. N° 206 et E 2200 Paris/33/12.*

6. E 2001 (D) 3/99.

7 SEPTEMBRE 1944

595

immédiatement le Commissariat de Saint-Denis, afin que des forces de police soient envoyées sur place. Le lendemain, deux de mes collaborateurs se rendirent sur les lieux, afin d'organiser le camp en question et parer au désordre susceptible de s'y produire. Déjà, en effet, des éléments populaires de la région cherchaient à y pénétrer et des bagarres se produisirent devant la grille. La ville de Saint Denis n'était, à cette date-là, pas encore libérée. Au prix de mille difficultés, nous parvînmes cependant à organiser un service d'ordre, auquel s'adjoignit bientôt un service anglo-américain dit «Civil Affairs». Actuellement, la liquidation du camp de Saint-Denis se poursuit d'entente entre le Consulat et les services anglo-américains.

#### *Camp américain de Clermont*

Jusqu'à présent, la ville de Clermont n'ayant été libérée que tout récemment, je ne possède aucun renseignement sur la situation du camp américain, qui s'y trouvait installé. J'y ai envoyé aujourd'hui même un de mes collaborateurs, en l'invitant à prendre contact avec les services anglo-américains de la région et à examiner sur place les conditions de la liquidation de ce camp.

#### *Intérêts anglo-américains*

Je vous signale qu'aujourd'hui même un représentant du service diplomatique britannique s'est mis en rapport avec moi pour me faire savoir qu'un Chargé d'Affaires allait prochainement s'installer dans l'immeuble de l'Ambassade de Grande-Bretagne; l'intéressé m'a produit une lettre du Foreign Office l'autorisant à préparer l'installation de ses services à l'intérieur de l'Ambassade. Cet après-midi même, en présence d'un de mes collaborateurs, auront lieu les formalités concernant la remise des locaux du Faubourg Saint-Honoré.

J'ai été également alerté par un représentant des services diplomatiques américains qui m'a fait savoir qu'un Chargé d'Affaires américain allait prochainement s'installer dans les locaux de l'Ambassade. La remise de ces locaux aura lieu aussitôt que j'aurai pris contact avec un représentant dûment mandaté à cet effet.

Jusqu'à ce que ces divers services soient installés, le consulat continuera à assurer la protection des intérêts britanniques et américains en zone nord.